

«Le Gard De Ferme en Ferme®»

26 et 27 Avril 2025

Week-end portes ouvertes

<http://www.defermeenferme.com/departement-30-gard>



► **Week-end portes ouvertes** dans les fermes le dernier we d'avril.

► **Un événement organisé au plan national** dans 24 départements (300 000 visites sur la France) par le réseau CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), régi par la charte nationale «De Ferme en Ferme». <http://www.defermeenferme.com/>

► **Dans le Gard**, 13ème édition en 2025 (environ 70 fermes)

► **Principe (selon la charte d'accueil De ferme en ferme) :**

- Proposer une **visite commentée de son exploitation agricole** (pendant les 2 jours de 10h à 18h) avec pour objectif la découverte du métier de l'agriculteur et la promotion des productions agricoles en circuits courts. Toutes les fermes doivent être engagées dans une agriculture durable avec des pratiques respectueuses de l'environnement et du bien être animal.
- Proposer une dégustation (à voir selon le type de produit commercialisé) et la vente des produits de la ferme.

► **Participation financière**

La participation à l'événement est payante.

Elle est fixée chaque année par le Comité départemental de Pilotage. La participation se monte à 50 €¹ pour les nouveaux entrants (la première année).

Il faut être également adhérent au réseau CIVAM Gard notamment pour être couvert via l'assurance pour l'événement (adhérent soit à un groupe CIVAM, soit à la Fédération Départementale des CIVAM 30 soit une cotisation de 15 €/an²).

Attention ! Cependant, **votre exploitation doit être assurée pour l'accueil du public.**

► **Journée obligatoire de préparation pour les nouveaux entrants**

Chaque nouveau entrant dans l'opération doit participer la première année, à une journée de préparation/formation (prévue dans la charte) où est exposée en détail la charte, la mise en place des visites, animations, promotion-communication, etc...

La formation aura lieu en Janvier 2025 (lieux de la formation sur une ferme - à définir avec les nouveaux participants).. **Mardi 28 Janvier 2025**

¹Tarif 2024, pourra être revu pour l'édition 2025 ²Tarif spécifique De Ferme en Feme 2024

Qui peut participer ?

Les candidatures peut être envoyées du mois de mai 2024 au 10 Janvier 2025

► **Ferme/exploitation agricole** déclarée à la MSA (les cotisants solidaires en font partie).

► **Agricultrice-teur** ayant une activité agricole à titre principal.

► **Ferme engagée dans l'agriculture durable** et ayant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et des animaux.

► **Ferme engagée dans des pratiques agricoles relevant de l'agroécologie maîtrisant la chaîne de production à la transformation.**

► **Ferme commercialisant en circuits courts, favorisant l'accès direct au consommateur. La revente de produits non issus directement de la ferme n'est pas autorisé.**

► **Sont privilégiées les fermes engagées dans des signes officiels de qualité (AB, AOC, AOP, IGP) et/ou des marques ou labels type Nature et Progrès, Demeter, Slow Cosmé-**

tiques... Sont étudiées également les candidatures de fermes engagées dans des démarches qualifiantes : **Militant du Goût**, Bienvenue à la ferme, Accueil paysan, Baron des Cévennes...

Toutes les candidatures sont étudiées au préalable via un entretien téléphonique avec une description précise des activités de l'exploitation y compris les circuits de commercialisation.

Si la majorité des critères sont en coordonnance avec la charte «Le Gard de Ferme en Ferme» une visite est organisée sur l'exploitation.

Les candidatures sont ensuite soumises au comité de pilotage qui se réunit une fois par an en novembre.



Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

Une ASSOCIATION
60 ans
d'actions
& de
convictions !

■ Missions

Animer - Former - Accompagner - Sensibiliser - Défricher -

- Accompagner la transition agricole vers l'Agriculture Biologique et l'agroécologie.
- Faire le lien entre agriculture et société.
- Rendre accessible une alimentation bio et locale.

■ Champs d'intervention

- Agriculture Biologique
- Agroécologie
- Formation - Création d'activités - Emploi
- Education & Sensibilisation
- Circuits courts & Alimentation
- Agritourisme - De Ferme en Ferme
- Projet création d'un Tiers

■ Moyens pour agir

- Une fédération départementale
- Des groupes CIVAM locaux et/ou thématiques
- Une équipe de salariés et d'administrateurs
- Des partenaires techniques et financiers
- Un réseau national et régional

Quelques actions phares

Formations et journées techniques
Compostage collectif à la ferme
Accompagnement des jardins collectifs
Défis Alimentation
«Le Gard de Ferme en Ferme»
Ateliers grand public jardin, cuisine bio...
Expositions et éditions de livrets...



FORMATIONS
475
PARTICIPATIONS EN
2021 POUR
84 formations

630
STAGIAIRES
"Pluriactivité agricole
et rurale" et "Projets au
féminin en milieu rural"
accompagnés
depuis 1992

1100
AGRICULTEURS BIO
3^{ème} Département
Français

32 100
Tonnes de déchets verts
compostés par le CIVAM
Humus depuis 2003

750
CITOYENS
ont participé
depuis 1997
aux ateliers du CIVAM du
Vidourle (Jardin & Verger
école Bio, Cuisine Bio...)

70
JARDINS COLLECTIFS
accompagnés depuis
2009 dans le cadre
du dispositif du
Département du Gard



10
DEFIS ALIMENTATION
organisés en
2022
dans le cadre
des Plans Alimentaires
Territoriaux



1 800
ENFANTS & ADOS
ont bénéficié en 2021
de visites pédagogiques
via le réseau
RACINES Gard Lozère

VISITES
"Le Gard
de Ferme en Ferme"
depuis la première
édition en 2013
113 000

